

COMPTOIR ELECTRIQUE FRANCAIS
Société par actions simplifiée au capital de 4.800.000 €
5 chemin du Torey - 69340 FRANCHEVILLE
319 883 344 RCS LYON

--ooOoo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 21 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un juin, au siège de la société CEF (W) SA situé 5, rue Xavier Brasseur - L-4040 Esch-sur-Alzette (Luxembourg),

- La société CEF (W) SA, société anonyme de droit luxembourgeois, au capital de 56.000.000 €, dont le siège social est situé 5, rue Xavier Brasseur - L-4040 Esch-sur-Alzette (Luxembourg), identifiée sous le numéro B 103686 au RCS du Luxembourg,

représentée par Monsieur Adam MACKIE, Monsieur Ashley MACKIE et Monsieur Alexandre RIBEIRO,

Associé unique détenant la totalité du capital de la société COMPTOIR ELECTRIQUE FRANÇAIS-CEF (ci-après la "Société"),

En présence de Monsieur Ludovic BLETTERY, représentant permanent de CEF (W) SA en sa qualité de Président de la Société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2022 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été arrêtés par le Président de la Société conformément aux dispositions légales et statutaires.

II - A pris les décisions suivantes :

- .../...,
- Affectation du résultat,
- .../...,

- Pouvoirs.

Les documents suivants sont mis à la disposition de l'associé unique :

- 1° - Le bilan, le compte de résultat, et l'annexe arrêtés au 31 mars 2022 ;
- 2° - Le rapport de gestion du Président ;
- 3° - Le rapport du commissaire aux comptes ;
- 4° - Le texte des décisions proposées.

Le Président déclare que l'inventaire, le compte de résultat, l'annexe, le bilan, le rapport de gestion du Président, le rapport général du commissaire aux comptes, le texte des décisions proposées ainsi que les autres documents énumérés par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition de l'associé unique, du Comité d'Entreprise et du Commissaire aux comptes dans les conditions requises. Le Comité d'Entreprise n'a formulé aucune remarque et n'a émis aucune proposition de décision.

L'associé unique donne acte au Président de cette déclaration.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport de gestion ainsi que du rapport du commissaire aux comptes.

.../...

DEUXIÈME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022)

Après avoir rappelé que la Réserve légale est d'ores et déjà dotée à hauteur de 10% du capital social, et l'absence de tout report à nouveau antérieur, l'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à la somme de 10.244.431 €, qui constitue le bénéfice distribuable de l'exercice écoulé :

- distribution à l'associé unique à titre de dividendes d'une somme de 6.144.000 €, soit 19,20 € environ pour chacune des 320.000 actions qui composent le capital social ;
- le reliquat, soit la somme de 4.100.431 €, affecté au compte « Autres Réserves » qui est ainsi porté de la somme de 15.060.383 € à la somme de 19.160.814 €.

Les sommes distribuées seront mises en paiement au siège social à compter de ce jour. L'associé unique prend acte de ce que la totalité des revenus distribués est éligible à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts (sous réserve que ces revenus distribués soient perçus par des personnes relevant de l'impôt sur le revenu).

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte des distributions intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du CGI
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice clos le 31 mars 2019	Néant	Néant	Néant
Exercice clos le 31 mars 2020	2.000.000 € (soit 6,25 € par action)	Néant	Néant
Exercice clos le 31 mars 2021	2.000.000 € (soit 6,25 € par action)	Néant	Néant

.../...

SEPTIEME DECISION

(Pouvoirs)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

--ooOoo--

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Extrait conforme à l'original

DocuSigned by:
Valentin PARISI
 B7533040FC7547B...

M. Valentin PARISI
 Directeur Général Délégué

BILAN ACTIF

	2022			2021
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 564 486	3 756 515	1 807 972	1 808 052
Fonds commercial (1)	855 794	138 000	717 794	717 794
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>6 420 280</i>	<i>3 894 515</i>	<i>2 525 766</i>	<i>2 525 846</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	69 681	37 351	32 330	34 048
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 544 077	2 313 401	230 676	284 171
Autres immobilisations corporelles	27 644 713	19 933 341	7 711 372	7 643 228
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	358 128		358 128	136 770
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>30 616 599</i>	<i>22 284 094</i>	<i>8 332 505</i>	<i>8 098 217</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	22 012 196		22 012 196	22 012 196
Créances rattachées à des participations	431 405		431 405	431 405
Autres titres immobilisés				
Prêts	153 614		153 614	3 514
Autres immobilisations financières	5 260 247		5 260 247	4 725 745
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>27 857 462</i>		<i>27 857 462</i>	<i>27 172 860</i>
ACTIF IMMOBILISE	64 894 342	26 178 608	38 715 733	37 796 922
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	48 582 937	184 568	48 398 369	41 015 647
<i>Total des stocks</i>	<i>48 582 937</i>	<i>184 568</i>	<i>48 398 369</i>	<i>41 015 647</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	91 485 885	1 517 933	89 967 952	73 770 276
Autres créances	21 093 669		21 093 669	16 607 396
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>112 579 554</i>	<i>1 517 933</i>	<i>111 061 621</i>	<i>90 377 671</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	25 078 362		25 078 362	20 191 904
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>25 078 362</i>		<i>25 078 362</i>	<i>20 191 904</i>
Charges constatées d'avance	2 284 929		2 284 929	1 367 925
ACTIF CIRCULANT	188 525 782	1 702 501	186 823 281	152 953 148
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	253 420 124	27 881 110	225 539 014	190 750 070

(1) dont droit au bail 138 000

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	2022			2021
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	522 352 585	13 800 747	536 153 332	447 899 551
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	17 413 669		17 413 669	16 100 807
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	539 766 254	13 800 747	553 567 001	464 000 358
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			4 579 797	5 092 368
Autres produits (1) (11)			1 272 244	809 113
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			559 419 042	469 901 840
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			351 080 405	284 655 584
Variation de stock (marchandises)			(7 284 758)	735 057
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			59 336 640	52 043 688
<i>Total charges externes</i>			<i>403 132 287</i>	<i>337 434 329</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			5 550 424	6 582 908
Charges de personnel				
Salaires et traitements			85 326 889	73 880 979
Charges sociales (10)			32 747 137	27 999 554
<i>Total charges de personnel</i>			<i>118 074 026</i>	<i>101 880 533</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 209 760	2 489 897
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 237 962	2 507 246
Dotations aux provisions pour risques et charges			40 000	148 355
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>4 487 722</i>	<i>5 145 498</i>
Autres charges (12)			6 889 390	5 865 965
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			538 133 849	456 909 232
RESULTAT D'EXPLOITATION			21 285 193	12 992 608
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				174 190
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			961 038	823 118
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			961 038	997 308
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			1 196 145	1 217 020
Différences négatives de change			122 729	95 683
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			1 318 874	1 312 704
RESULTAT FINANCIER			(357 837)	(315 396)
RESULTAT COURANT			20 927 357	12 677 212

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2022	2021
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	420 092	389 006
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 999 684	124 201
Reprises sur provisions et transferts de charges	103 025	154 356
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 522 801	667 563
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	231 536	752 907
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 589 999	128 016
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 664 968	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 486 503	880 922
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 963 702)	(213 359)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 250 252	2 006 081
Impôts sur les bénéfices	5 271 283	7 091 794
TOTAL DES PRODUITS	562 902 881	471 566 711
TOTAL DES CHARGES	552 460 762	468 200 733
BENEFICE ou PERTE	10 442 119	3 365 978

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs 420 092

(3) Dont crédit-bail mobilier 53 364

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées 387 195

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges 2 209 292

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) 5 684 773

ANNEXES

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1 - Contrôle fiscal

Le 25 juillet 2019, la Société s'est acquittée de compléments d'impôts (IS et CVAE) d'un montant total de 3.941.189 € mis en recouvrement par l'administration fiscale le 15 juillet 2019.

Ces compléments, qui résultent des rectifications opérées au titre des exercices 2013, 2014 et 2015, ont été mis en recouvrement en dépit d'un avis contraire de la Commission Nationale des Impôts Directs et Taxes sur le Chiffre d'affaires en date du 18 mai 2018 qui préconisait leur abandon intégral.

La Société, qui conteste le bien-fondé de ces rectifications depuis l'origine, a déposé une réclamation contentieuse le 6 septembre 2019 en vue de poursuivre la contestation et solliciter la restitution de la totalité des sommes versées litigieuses.

Ces sommes versées restant ainsi fermement et intégralement contestées par la société, elles ne constituent pas des dettes certaines, raison pour laquelle la Société les a comptabilisées par le débit à l'actif d'un compte d'attente qui sera soldé lors du règlement du litige : compte 4448 « impôts sur les bénéfices à régulariser ».

Eu égard aux solides arguments développés afin de contester les rectifications et à l'avis susvisé de la Commission Nationale des Impôts qui lui est totalement favorable, la Société considère qu'aucune sortie de ressources probable n'est caractérisée à la clôture de l'exercice si bien que les sommes ainsi versées et inscrites au compte 4448 constituent une avance à restituer par le Trésor non susceptible d'impacter le résultat de l'exercice.

Par ailleurs, en janvier 2019, l'administration avait ouvert un contrôle fiscal sur les exercices 2016, 2017 et 2018.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2021 un accord d'ensemble a été signé avec l'administration. Cet accord, validé le 26 février 2021, permet de mettre fin à l'ensemble des procédures en cours.

Il en résulte un complément d'impôts pour la période 2016 à 2018 de 1.312.260 € (IS et CVAE), somme acquittée avant la clôture, et un complément de 2.212.870 € pour les périodes de 2013 à 2015 et 2019 à 2020 pour lesquelles la société est en attente de l'avis de mise en recouvrement.

L'ensemble des sommes dûes ont été payées au cours de l'exercice 2021-2022.

2 - Location gérance

Depuis le 1er avril 2005, 53 agences de CEF SAS sont données en location gérance à S.C SAS.

- Le chiffre d'affaires reporting de ces établissements sur l'exercice est de 126 173 784 euros contre 104 490 521 en N-1,
- Les charges de personnel correspondantes en reporting sont de 22 371 664 euros contre 18 954 038 en N-1 ,
- La redevance versée par S.C SAS s'élève à 4 416 082 euros. Elle correspond à 3,5 % du chiffre d'affaires comptable des établissements concernés. Ce taux a été réévalué au 01/04/2007.

En outre depuis le 1er avril 2014, 7 agences supplémentaires de CEF SAS sont données en location gérance à S.C SAS.

- Le chiffre d'affaires reporting de ces établissements sur l'exercice est de 14 640 069 euros contre 12 301 592 euros en N-1 ,
- Les charges de personnel correspondantes en reporting sont de 2 459 071 euros contre 2 158 202 euros en N-1 ,
- La redevance versée par S.C SAS s'élève à 292 801 euros. Elle correspond à 2 % du chiffre d'affaires comptable des établissements concernés.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 – Principes généraux

Les comptes arrêtés au 31/03/2022 sont présentés conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983, de son décret d'application du 29 novembre 1983 et du plan comptable général de 2014 tel que décrit par le règlement du CRC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Ils sont conformes aux nouvelles règles relatives aux provisions et autres passifs énoncés par le règlement CRC n°2002-10 et CRC n°2004-06.

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels au 31/03/2021.

L'exercice clos le 31/03/2022 a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 – Immobilisations Incorporelles

Les frais de logiciels sont amortis selon le système de l'amortissement linéaire sur trois ans.

Les frais d'établissement (frais d'acquisition d'immeubles) sont amortis selon le système de l'amortissement linéaire sur cinq ans.

Les droits d'entrée, ainsi que les coûts liés à la mise en place du logiciel comptable sont amortis sur dix ans, selon l'amortissement linéaire.

3 – Immobilisations Corporelles

L'application des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 n'a pas d'incidence sur les comptes clos au 31/03/2022.

Les immobilisations sont amorties selon le système de l'amortissement linéaire ou dégressif basé sur la durée d'utilisation estimée. Les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées au cours de

l'exercice.

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| - Constructions | Linéaire sur 25 ans à 30 ans |
| - Mobilier | Linéaire entre 3 et 10 ans |
| - Matériel de bureau | Dégressif sur 5 ans |
| - Installations générales | Linéaire de 5 à 10 ans |

4 – Titres de participation

La valeur des titres de participation est constituée par le coût d'achat. La provision pour dépréciation des titres est constituée lorsque la valeur d'utilité devient inférieure à sa valeur d'entrée.

La valeur d'utilité des titres s'apprécie à travers les analyses suivantes :

- la capitalisation des flux de trésorerie opérationnels normalisés,
- la détermination d'une valeur de productivité, à partir des résultats courants nets d'impôts observés au cours des 3 derniers exercices,
- la détermination d'une valeur mathématique (ou patrimoniale)

5 – Stocks et en-cours

La méthode retenue pour la valorisation des stocks des agences commerciales est le dernier prix d'achat connu. Compte tenu du délai rapide de rotation des stocks, cette méthode se rapproche de la méthode FIFO. Le stock brut s'entend BFA et escomptes déduits.

Une provision pour dépréciation des stocks est déterminée en fonction de l'état réel des produits, ou en fonction de statistique interne par nature de produits. Il en résulte sur l'exercice une reprise pour dépréciation des stocks de 88 236 €.

Au 31/03/2022 la provision pour dépréciation des stocks s'élève à 184 561 €.

6 – Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions spécifiques sont comptabilisées lorsqu'une créance est remise au contentieux par application des taux suivants :

- 50 % lorsqu'une procédure d'injonction de payer est ouverte à l'encontre du client,
- 80 % lorsque le client est déclaré en redressement judiciaire,
- 100 % lorsque le client est en liquidation judiciaire.

7 – Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sociaux ont été constituées pour faire face à des litiges prud'homaux intervenus au cours de l'exercice.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés qui entraînera probablement une sortie de fonds et qu'une estimation fiable de son montant peut être effectuée.

Chaque risque ou charge fait l'objet d'une évaluation au cas par cas.

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

1 - Fonds de commerce

Les fonds de commerce figurant à l'actif du bilan se détaillent comme suit :

- droit au bail versé pour la location de l'agence d'Agen : 28 000 €,
- droit au bail versé pour la location de l'agence de Tonnay-Charentes : 10 000 €,
- droit au bail versé pour la location de l'agence de Nice : 100 000 €,
- fond de commerce de l'agence de Lesparre : 717 791 €,
- fond de commerce de l'agence de Chartres : 1 €,
- fond de commerce de l'agence de Bordeaux : 2 €

Les valeurs des fonds de commerce ont été estimées par le cabinet Mazars en septembre 2004. Aucune perte de valeur n'a été identifiée sur ces fonds de commerce au 31/03/2022.

2 – Actifs financiers

Elles se décomposent comme suit :

- Titres de participation GAAT : 12 196 €,
- Titres de participation S.C : 22 000 000 €,
- Créances rattachées aux participations : 431 405 €,
- Prêts au personnel : 3 514 €
- Dépôts et cautionnements : 2 164 754 €
- Fond de garantie factor : 3 095 494 €

3 – Effets de commerce

Au 31/03/2022 le montant des effets de commerce remis en banque se répartit comme suit :

- BNP : 3 859 K€ d'effets à l'encaissement,
- SG : 2 328 K€ d'effets à l'encaissement.

4 – Amortissement dérogatoire

Conformément à l'article 236 II du CGI le coût de revient d'acquisition du nouveau logiciel comptable a été amorti exceptionnellement sur une durée de 12 mois.

5 – Transfert de charges

Le compte « transfert de charges » est utilisé en contrepartie du compte « Avantage en nature », pour un montant identique.

Ce traitement permet la prise en compte des avantages en nature pour le calcul des charges sociales sur les bulletins de salaire.

Sur l'exercice, le montant des transferts de charges dus aux avantages en nature s'élève à 2 169 549 €.

6 – Impôts sur les sociétés

L'IS peut être ventilé comme suit : (au prorata des résultats) :

- part exploitation : 5 916 596 €
- part financière : - 99 467 €
- part exceptionnelle : - 545 846 €

7 – Engagements financiers

En vertu de sa qualité d'associé de la société GAAT Location SNC, les emprunts contractés par cette dernière pour l'achat du parc véhicules représentent des engagements financiers pour la société CEF pour le montant total des emprunts.

Dans une SNC, les associés répondent solidairement et indéfiniment des dettes.

Au 31 mars 2022 la société GAAT n'a pas d'emprunt.

8 – Emprunts et Dettes financières

Dans le cadre de l'ouverture de crédit pour 60 millions d'euros conclue auprès de l'établissement de crédit BNP le 4 juillet 2018, les covenants à respecter sont les suivants :

- R2 Emprunteur : Dette financière Nette / EBITDA < 3,00
- R4 Emprunteur : Dette financière Nette / Fonds propres < 0,85

Ces covenants sont respectés au 31 mars 2022.

9 – Provision pour hausse des prix

Une provision pour hausse des prix a été constituée pour faire face à l'augmentation des prix des matières premières. Pour toutes nos références, nous avons comparé le prix d'ouverture de l'exercice et à la clôture N-1, agence par agence. Pour toute augmentation de plus de 10% la fraction supérieure à 10% a été provisionnée, soit une provision de 2.64.968 € sur l'exercice. Elle peut être reprise au plus tard à la clôture de l'exercice N+6.

DIVERS

1 – Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice s'élève à 52 500 € .

2 - Mise en place de contrats Swap

La société CEF a souscrit auprès de sa banque un contrat Swap afin de se couvrir contre la hausse des taux d'intérêts. Le nominal couvert s'élève à 1,4 M€ , soit le montant du capital restant dû au titre des emprunts contractés. La méthode de comptabilisation choisie au titre des conséquences financières de la souscription de ces swaps consiste à enregistrer comme un élément unique le résultat de l'opération principale et du swap via les charges financières.

La charge financière liée à ce contrat Swap au 31/03/2022 s'élève à 9 K€.

Le contrat arrive à échéance au 31 décembre 2023.

3 – Rémunération allouée au Président

Une rémunération de 830.341 € a été versée au titre de l'exercice 2021/2022 par décision de l'associé unique du 29/03/2022.

4 – Consolidation

Les obligations de consolidation du groupe sont satisfaites au niveau de la société mère de CEF, YESSS GROUP (W) SA.

5 – Evènements post-clôture

Aucun évènement posétieur à la clôture.

COMPTOIR ELECTRIQUE FRANCAIS

Société par actions simplifiée

5 chemin du Torey

69340 FRANCHEVILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

COMPTOIR ELECTRIQUE FRANCAIS

Société par actions simplifiée

5 chemin du Torey

69340 FRANCHEVILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

A l'associé unique de la société COMPTOIR ELECTRIQUE FRANCAIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COMPTOIR ELECTRIQUE FRANCAIS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement des modalités de détermination des engagements de retraite présentés en engagements hors bilan.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 4 des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.
- Votre société constitue des dépréciations des stocks selon les modalités décrites dans la note 5 des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note 5 des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.
- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, tels que décrits dans la note 7 des « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 31 mai 2022

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marie LE JELOUX

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

BILAN ACTIF

	2022			2021
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 564 486	3 756 515	1 807 972	1 808 052
Fonds commercial (1)	855 794	138 000	717 794	717 794
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>6 420 280</i>	<i>3 894 515</i>	<i>2 525 766</i>	<i>2 525 846</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	69 681	37 351	32 330	34 048
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 544 077	2 313 401	230 676	284 171
Autres immobilisations corporelles	27 644 713	19 933 341	7 711 372	7 643 228
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	358 128		358 128	136 770
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>30 616 599</i>	<i>22 284 094</i>	<i>8 332 505</i>	<i>8 098 217</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	22 012 196		22 012 196	22 012 196
Créances rattachées à des participations	431 405		431 405	431 405
Autres titres immobilisés				
Prêts	153 614		153 614	3 514
Autres immobilisations financières	5 260 247		5 260 247	4 725 745
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>27 857 462</i>		<i>27 857 462</i>	<i>27 172 860</i>
ACTIF IMMOBILISE	64 894 342	26 178 608	38 715 733	37 796 922
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	48 582 937	184 568	48 398 369	41 015 647
<i>Total des stocks</i>	<i>48 582 937</i>	<i>184 568</i>	<i>48 398 369</i>	<i>41 015 647</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	91 485 885	1 517 933	89 967 952	73 770 276
Autres créances	21 093 669		21 093 669	16 607 396
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>112 579 554</i>	<i>1 517 933</i>	<i>111 061 621</i>	<i>90 377 671</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	25 078 362		25 078 362	20 191 904
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>25 078 362</i>		<i>25 078 362</i>	<i>20 191 904</i>
Charges constatées d'avance	2 284 929		2 284 929	1 367 925
ACTIF CIRCULANT	188 525 782	1 702 501	186 823 281	152 953 148
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	253 420 124	27 881 110	225 539 014	190 750 070

(1) dont droit au bail 138 000

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	2022	2021
Capital social ou individuel Dont versé : 4 800 000	4 800 000	4 800 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	480 000	480 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	78 369	78 369
Autres réserves	15 060 383	13 694 406
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	10 244 431	3 365 978
<i>Total situation nette</i>	<i>30 663 183</i>	<i>22 418 752</i>
Subventions d'investissement	3 648	
Provisions réglementées	2 844 286	282 343
CAPITAUX PROPRES	33 511 117	22 701 095
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	148 170	238 670
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	148 170	238 670
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 422 804	7 709 040
Emprunts et dettes financières divers	22 794 491	25 842 729
<i>Total dettes financières</i>	<i>38 217 295</i>	<i>33 551 770</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	178 885	145 304
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 226 566	50 564 823
Dettes fiscales et sociales	79 243 089	64 894 474
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>142 648 541</i>	<i>115 604 601</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 571	2 571
Autres dettes	9 322 258	17 980 197
<i>Total dettes diverses</i>	<i>9 324 830</i>	<i>17 982 768</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	1 689 062	671 167
DETTES	191 879 727	167 810 305
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	225 539 014	190 750 070

COMPTE DE RESULTAT

	2022			2021
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	522 352 585	13 800 747	536 153 332	447 899 551
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	17 413 669		17 413 669	16 100 807
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	539 766 254	13 800 747	553 567 001	464 000 358
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			4 579 797	5 092 368
Autres produits (1) (11)			1 272 244	809 113
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			559 419 042	469 901 840
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			351 080 405	284 655 584
Variation de stock (marchandises)			(7 284 758)	735 057
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			59 709 364	52 043 688
<i>Total charges externes</i>			<i>403 505 011</i>	<i>337 434 329</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			5 550 424	6 582 908
Charges de personnel				
Salaires et traitements			85 326 889	73 880 979
Charges sociales (10)			32 735 039	27 999 554
<i>Total charges de personnel</i>			<i>118 061 928</i>	<i>101 880 533</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 209 760	2 489 897
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 237 962	2 507 246
Dotations aux provisions pour risques et charges			40 000	148 355
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>4 487 722</i>	<i>5 145 498</i>
Autres charges (12)			6 889 390	5 865 965
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			538 494 475	456 909 232
RESULTAT D'EXPLOITATION			20 924 567	12 992 608
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				174 190
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			961 038	823 118
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			961 038	997 308
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			1 196 145	1 217 020
Différences négatives de change			122 729	95 683
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			1 318 874	1 312 704
RESULTAT FINANCIER			(357 837)	(315 396)
RESULTAT COURANT			20 566 731	12 677 212

COMpte DE RESULTAT (Suite)

	2022	2021
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	420 092	389 006
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 999 684	124 201
Reprises sur provisions et transferts de charges	103 025	154 356
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 522 801	667 563
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	231 536	752 907
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 589 999	128 016
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 664 968	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 486 503	880 922
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 963 702)	(213 359)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 189 758	2 006 081
Impôts sur les bénéfices	5 168 839	7 091 794
TOTAL DES PRODUITS	562 902 881	471 566 711
TOTAL DES CHARGES	552 658 450	468 200 733
BENEFICE ou PERTE	10 244 431	3 365 978

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs 420 092

(3) Dont crédit-bail mobilier 53 364

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées 387 195

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général 15 000

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges 2 209 292

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) 5 684 773

ANNEXE

ANNEXES

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

En application de la modification du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02, la société a procédé à la modification du calcul des indemnités de fin de carrière. Du fait des conventions collectives dont CEF relève, les indemnités de fin de carrières constituent des régimes à prestations définies pour un montant maximal plafonné. A compter de 2021, le calcul des droits commence à la date à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits, c'est-à-dire la date avant laquelle les services rendus par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations. Cette nouvelle méthode a pour effet de réduire le niveau d'engagement global à la date de changement de 1.424.509 €

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1 - Contrôle fiscal

Le 25 juillet 2019, la Société s'est acquittée de compléments d'impôts (IS et CVAE) d'un montant total de 3.941.189 € mis en recouvrement par l'administration fiscale le 15 juillet 2019.

Ces compléments, qui résultent des rectifications opérées au titre des exercices 2013, 2014 et 2015, ont été mis en recouvrement en dépit d'un avis contraire de la Commission Nationale des Impôts Directs et Taxes sur le Chiffre d'affaires en date du 18 mai 2018 qui préconisait leur abandon intégral.

La Société, qui conteste le bien-fondé de ces rectifications depuis l'origine, a déposé une réclamation contentieuse le 6 septembre 2019 en vue de poursuivre la contestation et solliciter la restitution de la totalité des sommes versées litigieuses.

Ces sommes versées restant ainsi fermement et intégralement contestées par la société, elles ne constituent pas des dettes certaines, raison pour laquelle la Société les a comptabilisées par le débit à l'actif d'un compte d'attente qui sera soldé lors du règlement du litige : compte 4448 « impôts sur les bénéfices à régulariser ».

Eu égard aux solides arguments développés afin de contester les rectifications et à l'avis susvisé de la Commission Nationale des Impôts qui lui est totalement favorable, la Société considère qu'aucune sortie de ressources probable n'est caractérisée à la clôture de l'exercice si bien que les sommes ainsi versées et inscrites au compte 4448 constituent une avance à restituer par le Trésor non susceptible d'impacter le résultat de l'exercice.

Par ailleurs, en janvier 2019, l'administration avait ouvert un contrôle fiscal sur les exercices 2016, 2017 et 2018.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2021 un accord d'ensemble a été signé avec l'administration. Cet accord, validé le 26 février 2021, permet de mettre fin à l'ensemble des procédures en cours.

Il en résulte un complément d'impôts pour la période 2016 à 2018 de 1.312.260 € (IS et CVAE), somme acquittée avant la clôture, et un complément de 2.212.870 € pour les périodes de 2013 à 2015 et 2019 à 2020 pour lesquelles la société est en attente de l'avis de mise en recouvrement.

L'ensemble des sommes dûes ont été payées au cours de l'exercice 2021-2022 soldant ainsi l'intégralité des contrôles fiscaux.

2 - Location gérance

Depuis le 1er avril 2005, 53 agences de CEF SAS sont données en location gérance à S.C SAS.

- Le chiffre d'affaires reporting de ces établissements sur l'exercice est de 126 173 784 euros contre 104 490 521 en N-1,
- Les charges de personnel correspondantes en reporting sont de 22 371 664 euros contre 18 954 038 en N-1 ,
- La redevance versée par S.C SAS s'élève à 4 416 082 euros. Elle correspond à 3,5 % du chiffre d'affaires comptable des établissements concernés. Ce taux a été réévalué au 01/04/2007.

En outre depuis le 1er avril 2014, 7 agences supplémentaires de CEF SAS sont données en location gérance à S.C SAS.

- Le chiffre d'affaires reporting de ces établissements sur l'exercice est de 14 640 069 euros contre 12 301 592 euros en N-1 ,
- Les charges de personnel correspondantes en reporting sont de 2 459 071 euros contre 2 158 202 euros en N-1 ,
- La redevance versée par S.C SAS s'élève à 292 801 euros. Elle correspond à 2 % du chiffre d'affaires comptable des établissements concernés.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 – Principes généraux

Les comptes arrêtés au 31/03/2022 sont présentés conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983, de son décret d'application du 29 novembre 1983 et du plan comptable général de 2014 tel que décrit par le règlement du CRC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Ils sont conformes aux nouvelles règles relatives aux provisions et autres passifs énoncés par le règlement CRC n°2002-10 et CRC n°2004-06.

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels au 31/03/2021.

L'exercice clos le 31/03/2022 a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 – Immobilisations Incorporelles

Les frais de logiciels sont amortis selon le système de l'amortissement linéaire sur trois ans.

Les frais d'établissement (frais d'acquisition d'immeubles) sont amortis selon le système de l'amortissement linéaire sur cinq ans.

Les droits d'entrée, ainsi que les coûts liés à la mise en place du logiciel comptable sont amortis sur dix ans, selon l'amortissement linéaire.

3 – Immobilisations Corporelles

L'application des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 n'a pas d'incidence sur les comptes clos au 31/03/2022.

Les immobilisations sont amorties selon le système de l'amortissement linéaire ou dégressif basé sur la durée d'utilisation estimée. Les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées au cours de l'exercice.

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| - Constructions | Linéaire sur 25 ans à 30 ans |
| - Mobilier | Linéaire entre 3 et 10 ans |
| - Matériel de bureau | Dégressif sur 5 ans |
| - Installations générales | Linéaire de 5 à 10 ans |

4 – Titres de participation

La valeur des titres de participation est constituée par le coût d'achat. La provision pour dépréciation des titres est constituée lorsque la valeur d'utilité devient inférieure à sa valeur d'entrée.

La valeur d'utilité des titres s'apprécie à travers les analyses suivantes :

- la capitalisation des flux de trésorerie opérationnels normalisés,
- la détermination d'une valeur de productivité, à partir des résultats courants nets d'impôts observés au cours des 3 derniers exercices,
- la détermination d'une valeur mathématique (ou patrimoniale)

5 – Stocks et en-cours

La méthode retenue pour la valorisation des stocks des agences commerciales est le dernier prix d'achat connu. Compte tenu du délai rapide de rotation des stocks, cette méthode se rapproche de la méthode FIFO. Le stock brut s'entend BFA et escomptes déduits.

Une provision pour dépréciation des stocks est déterminée en fonction de l'état réel des produits, ou en fonction de statistique interne par nature de produits. Il en résulte sur l'exercice une reprise pour dépréciation des stocks de 88 236 €.

Au 31/03/2022 la provision pour dépréciation des stocks s'élève à 184 561 €.

6 – Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions spécifiques sont comptabilisées lorsqu'une créance est remise au contentieux par application des taux suivants :

- 50 % lorsqu'une procédure d'injonction de payer est ouverte à l'encontre du client,
- 80 % lorsque le client est déclaré en redressement judiciaire,
- 100 % lorsque le client est en liquidation judiciaire.

7 – Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sociaux ont été constituées pour faire face à des litiges prud'homaux intervenus au cours de l'exercice.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés qui entraînera probablement une sortie de fonds et qu'une estimation fiable de son montant peut être effectuée.

Chaque risque ou charge fait l'objet d'une évaluation au cas par cas.

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

1 - Fonds de commerce

Les fonds de commerce figurant à l'actif du bilan se détaillent comme suit :

- droit au bail versé pour la location de l'agence d'Agen : 28 000 €,
- droit au bail versé pour la location de l'agence de Tonnay-Charentes : 10 000 €,
- droit au bail versé pour la location de l'agence de Nice : 100 000 €,
- fond de commerce de l'agence de Lesparre : 717 791 €,
- fond de commerce de l'agence de Chartres : 1 €,
- fond de commerce de l'agence de Bordeaux : 2 €

Les valeurs des fonds de commerce ont été estimées par le cabinet Mazars en septembre 2004.

Aucune perte de valeur n'a été identifiée sur ces fonds de commerce au 31/03/2022.

2 – Actifs financiers

Elles se décomposent comme suit :

- Titres de participation GAAT : 12 196 €,
- Titres de participation S.C : 22 000 000 €,
- Créances rattachées aux participations : 431 405 €,
- Prêts au personnel : 3 614 €
- Dépôts et cautionnements : 2 164 754 €
- Fond de garantie factor : 3 095 494 €

3 – Effets de commerce

Au 31/03/2022 le montant des effets de commerce remis en banque se répartit comme suit :

- BNP : 3 859 K€ d'effets à l'encaissement,
- SG : 2 328 K€ d'effets à l'encaissement.

4 – Amortissement dérogatoire

Conformément à l'article 236 II du CGI le coût de revient d'acquisition du nouveau logiciel comptable a été amorti exceptionnellement sur une durée de 12 mois.

5 – Transfert de charges

Le compte « transfert de charges » est utilisé en contrepartie du compte « Avantage en nature », pour un montant identique.

Ce traitement permet la prise en compte des avantages en nature pour le calcul des charges sociales sur les bulletins de salaire.

Sur l'exercice, le montant des transferts de charges dus aux avantages en nature s'élève à 2 169 549 €.

6 – Impôts sur les sociétés

L'IS peut être ventilé comme suit : (au prorata des résultats) :

- part exploitation : 5 813 877 €
- part financière : - 99 425 €
- part exceptionnelle : - 545 613 €

7 – Engagements financiers

En vertu de sa qualité d'associé de la société GAAT Location SNC, les emprunts contractés par cette dernière pour l'achat du parc véhicules représentent des engagements financiers pour la société CEF pour le montant total des emprunts.

Dans une SNC, les associés répondent solidairement et indéfiniment des dettes.

Au 31 mars 2022 la société GAAT n'a pas d'emprunt.

8 – Emprunts et Dettes financières

Dans le cadre de l'ouverture de crédit pour 60 millions d'euros conclue auprès de l'établissement de crédit BNP le 4 juillet 2018, les covenants à respecter sont les suivants :

- R2 Emprunteur : Dette financière Nette / EBITDA < 3,00
- R4 Emprunteur : Dette financière Nette / Fonds propres < 0,85

Ces covenants sont respectés au 31 mars 2022.

9 – Provision pour hausse des prix

Une provision pour hausse des prix a été constituée pour faire face à l'augmentation des prix des matières premières. Pour toutes nos références, nous avons comparé le prix d'ouverture de l'exercice et à la clôture N-1, agence par agence. Pour toute augmentation de plus de 10% la fraction supérieure à 10% a été provisionnée, soit une provision de 2.664.968 € sur l'exercice. Elle peut être reprise au plus tard à la clôture de l'exercice N+6.

DIVERS

1 – Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice s'élève à 52 500 € .

2 - Mise en place de contrats Swap

La société CEF a souscrit auprès de sa banque un contrat Swap afin de se couvrir contre la hausse des taux d'intérêts. Le nominal couvert s'élève à 1,4 M€ , soit le montant du capital restant dû au titre des emprunts contractés. La méthode de comptabilisation choisie au titre des conséquences financières de la souscription de ces swaps consiste à enregistrer comme un élément unique le résultat de l'opération principale et du swap via les charges financières.

La charge financière liée à ce contrat Swap au 31/03/2022 s'élève à 9 K€.

Le contrat arrive à échéance au 31 décembre 2023.

3 – Rémunération allouée au Président

Une rémunération de 830.341 € a été versée au titre de l'exercice 2021/2022 par décision de l'associé unique du 29/03/2022.

4 – Consolidation

Les obligations de consolidation du groupe sont satisfaites au niveau de la société mère de CEF, YESSS GROUP (W) SA.

5 – Evènements post-clôture

Aucun évènement posétieur à la clôture.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2022	Augmentations	
		Réévaluations courant 2022	Acquisitions courant 2022
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 155 877		319 315
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	6 155 877		319 315
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	45 056		
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	21 825		2 800
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 774 139		242 672
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	24 673 619		2 390 315
- Matériel de transport	2 227		
- Matériel de bureau et mobilier informatique	3 611 136		475 187
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	136 770		603 679
<i>Total immobilisations corporelles</i>	31 264 771		3 714 653
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	22 012 196		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 160 664		3 447 347
<i>Total immobilisations financières</i>	27 172 860		3 447 347
TOTAL GENERAL	64 593 508		7 481 315

	Diminutions		Valeur brute fin 2022	Valeur d'origine
	Virements courant 2022	Cessions courant 2022		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		54 911	6 420 280	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>		54 911	6 420 280	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre			45 056	
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions			24 625	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		472 734	2 544 077	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers	(382 320)	1 483 326	25 962 928	
- Matériel de transport		1 114	1 114	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 405 652	1 680 672	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	382 320		358 128	
<i>Total immobilisations corporelles</i>		4 362 826	30 616 599	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			22 012 196	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2 762 745	5 845 266	
<i>Total immobilisations financières</i>		2 762 745	27 857 462	
TOTAL GENERAL		7 180 482	64 894 342	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2022	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2022
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles	3 492 031	456 256	53 772	3 894 515
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	3 492 031	456 256	53 772	3 894 515
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	26 646	2 253		28 899
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.	6 186	2 266		8 452
Installations techniques, matériel et outillage indust.	2 489 967	106 216	282 782	2 313 401
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	18 152 506	1 367 065	958 859	18 560 712
- Matériel de transport	2 227		1 114	1 114
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 489 021	413 705	1 531 211	1 371 515
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	23 166 555	1 891 504	2 773 965	22 284 094
TOTAL GENERAL	26 658 586	2 347 760	2 827 738	26 178 608

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles						103 025	(103 025)
<i>Total immobilisations incorporelles</i>						103 025	(103 025)
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL						103 025	(103 025)
TOTAL GENERAL non ventilé						103 025	(103 025)

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2022	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2022
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2022	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2022
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix		2 664 968				2 664 968
Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>	282 343				103 025	179 318
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	282 343	2 664 968			103 025	2 844 286
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges	238 670	40 000			130 500	148 170
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	238 670	40 000			130 500	148 170
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours	282 532	24 894			122 858	184 568
Sur comptes clients	1 422 013	2 213 068			2 117 147	1 517 933
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 704 544	2 237 962			2 240 005	1 702 501
TOTAL GENERAL	2 225 557	4 942 930			2 473 530	4 694 957
		2 277 962			2 370 505	
		2 664 968			103 025	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	431 405	431 405		431 405
Prêts (1) (2)	153 614	153 614		3 514
Autres immobilisations financières	5 260 247	5 260 247		4 725 745
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>5 845 266</i>	<i>5 845 266</i>		<i>5 160 664</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	1 004 220	1 004 220		1 170 360
Autres créances clients	90 481 665	90 481 665		74 021 929
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	5 578	5 578		1 252
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 414	128 414		69 834
Impôts sur les bénéfices				3 700 383
Taxe sur la valeur ajoutée	1 448 170	1 448 170		1 353 606
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 101	1 101		
Divers				
Groupe et associés (2)	5 610 000	5 610 000		1 260 000
Débiteurs divers	13 900 404	13 900 404		9 783 123
<i>Total actif circulant</i>	<i>112 579 552</i>	<i>112 579 552</i>		<i>91 360 487</i>
Charges constatées d'avance	2 284 929	2 284 929		1 367 925
TOTAL DES CREANCES	120 709 747	120 709 747		97 889 075
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	151 500			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 400			
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de cré					
- à un an maximum	15 422 804	3 854 998	8 381 064	3 186 742	7 709 040
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1)	5 458 840	5 458 840			25 842 729
Fournisseurs et comptes rattachés	63 405 451	63 405 451			50 710 127
Personnel et comptes rattachés	46 228 924	46 228 924			38 436 836
Sécurité sociale et autres organismes soc	21 149 795	21 149 795			18 105 626
Impôts sur les bénéfices	449 143	449 143			
Taxe sur la valeur ajoutée	8 849 688	8 849 688			5 826 731
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	2 565 540	2 565 540			2 525 281
Dettes sur immobilisations et comptes rat	2 571	2 571			2 571
Groupe et associés (2)	17 335 652	1 335 652	9 000 000	7 000 000	
Autres dettes	9 322 258	9 322 258			17 980 197
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 689 062	1 689 062			671 167
TOTAL DES DETTES	191 879 727	164 311 921	17 381 064	10 186 742	167 810 305
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		17 800 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		13 124 887			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux assc					

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	320 000			320 000	15,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	320 000			320 000	

DÉTAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

Nature	2022	2021
Avantage en nature véhicules	2 209 292	2 201 295
TOTAL	2 209 292	2 201 295

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	19 335 117
2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	3 365 978
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	22 701 095
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C (= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	22 701 095
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	2 565 591
6 Autres variations	(2 000 000)
7 Résultat de l'exercice	10 244 431
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	33 511 117
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	10 810 022
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	10 810 022

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2022	2021
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales	2 832	237 551
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		118 362
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	80 137	143 061
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	<i>82 969</i>	<i>498 975</i>
Charges sur exercices antérieurs	148 567	253 932
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	1 589 999	128 016
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	<i>1 589 999</i>	<i>128 016</i>
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>		
Autres		
Dotation provision pour hausse des prix	2 664 968	
<i>Total autres</i>	<i>2 664 968</i>	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	2 664 968	
Total des charges exceptionnelles	4 486 503	880 922

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2022	2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		
Produits sur exercices antérieurs	420 092	389 006
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	1 707 033	44 125
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cessions d'éléments d'actif</i>	<i>1 707 033</i>	<i>44 125</i>
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	192	
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers	292 459	80 077
<i>Total autres produits exceptionnels</i>	<i>292 459</i>	<i>80 077</i>
Autres		
Provision règlementée	103 025	
<i>Total autres</i>	<i>103 025</i>	
Reprises sur provisions et transferts de charges	103 025	154 356
TOTAL	2 522 801	513 207

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals : -						
-						
-						
Cautions : - bancaires						219 213
-						
-						
Garanties : -						
-						
-						
Autres : - Nantissement						
-						
-						
TOTAL						219 213

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals : -						
-						
-						
Cautions : -						
-						
-						
Garanties : -						
-						
-						
Autres : -						
-						
-						
TOTAL						

HSBC : Cautions de personne morale de YESSS GROUP W SA de 18.000.000 € et de CEF (W) SA à hauteur de 18.000.000 €

SG : cautions bancaires : 219 213 € - Nantissement de fonds de commerce : 1 500 000 € - Cautions de personne morale de YESSS GROUP SA de 100 € et de CEF (W) SA de 18.000.000 €

BNP : cautions bancaires : 4.696.406 €

LCL : Nantissement de fonds de commerce : 2.587.500 € - Cautions de personnes morales YESSS GROUP et CEF W de 18.000.000 € chacune

ARKEA : Nantissement de fonds de commerce : 5.000.000 €

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2022	2021
Cadres	265	258
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1 137	1 094
<u>Autres :</u>		
TOTAL	1 402	1 352

EFFECTIF AU : 31/03/2022

Catégories	Effectif salarié		Effectif mis à disposition		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Cadres	265	256			265	256
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens	1 188	1 102			1 188	1 102
<u>Autres :</u>						
TOTAL	1 453	1 358			1 453	1 358

ENTREPRISES LIÉES ET PARTICIPATIONS

Postes	2022			Total 2021
	Entreprises liées	participation	Total	
Immobilisations financières				
Avances et acomptes sur immobilisations				358 128
Participations		22 012 196	22 012 196	22 012 196
Créances rattachées à des participations		431 405	431 405	431 405
Prêts				153 614
<i>Total immobilisations financières</i>		<i>22 443 601</i>	<i>22 443 601</i>	<i>22 955 343</i>
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés		8 816 394	8 816 394	89 967 952
Autres créances				21 093 669
Capital souscrit appelé non versé				
<i>Total créances</i>		<i>8 816 394</i>	<i>8 816 394</i>	<i>111 061 621</i>
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit				15 422 804
Emprunts et dettes financières divers		17 000 000	17 000 000	22 794 491
Avances et acptes reçus sur commandes en cours				178 885
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 497 822	8 497 822	63 226 566
Autres dettes				9 322 258
<i>Total dettes</i>		<i>25 497 822</i>	<i>25 497 822</i>	<i>110 945 005</i>
BILAN		56 757 817	56 757 817	244 961 969
Eléments financiers				
Produits de participation				174 190
Autres produits financiers		66 752	66 752	961 038
Charges financières		336 266	336 266	1 318 874
<i>Total éléments financiers</i>		<i>403 018</i>	<i>403 018</i>	<i>2 279 912</i>
Autres				
<i>Total autres</i>				
COMPTE DE RESULTAT		403 018	403 018	2 279 912

on GAAT SNC (40%) : 12 196 € - Dettes Fournisseur : 12 750 € - Créances clients : 17 372 €

Quote part de résultat liée à la participation dans GAAT SNC : 431.405 €.

Convention de trésorerie GAAT : 0 € - Produits financiers : 0 €

Participation S.C SAS (100 %) : 22 000 000 € - Dettes fournisseurs : 4.762.782 € - Créances clients : 8.227.292 € - Produits rémunération président : 462.327 €

Convention trésorerie S.C SAS : 4.250.000 € - Charges financières : 0 € - Produits financiers : 66.752 €

Emprunt CEF (W) : 17 000 000 € - Intérêts sur emprunts : 335.652 € - Charges financières : 614 € - Dettes fournisseurs : 3.722.289 € - Créances clients : 571.730€

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS RETRAITES ET INDEMNITÉS ASSIMILÉES

Catégories d'engagement	Indemnités de départ à la retraite			Médailles du travail			TOTAL
	Au profit de			Au profit de			
	dirigeants	autres	provisions	dirigeants	autres	provisions	
Pensions et indemnités assimilées			17 348 212				17 348 212
Compléments de retraite pour personnel en a							
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel a la retraite							
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel en activité							
Autres :							
TOTAL			17 348 212				17 348 212

Notes

Le montant des engagements a été évalué selon la méthode du prorata des droits au terme par le cabinet Axens.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- âges de départ : 60-62 ans
- salaires 2021 de l'ensemble du personnel
- taux d'évolution des salaires : 2%
- taux d'actualisation : 1,77 %
- taux de charges sociales : 39,98% pour les techniciens,
27 % pour les employés et 47 % pour les cadres
- taux de contribution employeur : 50%
- table de mortalité : INSEE 2021
- turn over moyen

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
S.C SAS	1 863 550	5 614 427	100	22 000 000	22 000 000			308 216 131	4 707 803	
GAAT SNC	30 000	490	40	12 196	12 196			2 533 339	252 661	

CRÉDIT BAIL

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	251 316	53 315	248 803	2 513
Immobilisations en cours				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	251 316	53 315	248 803	2 513

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles	53 364	257 620					2 513
Immobilisations en cours							
Autres immobilisations incorporelles en cours							
TOTAL	53 364	257 620					2 513

